

33



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

**L'hon. Graydon Nicholas,
lieutenant-gouverneur**

Présidence : l'hon. Dale Graham

le vendredi 15 avril 2011

**Première session de la 57^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)**

le vendredi 15 avril 2011

9 h

Prière.

M. Fraser (Miramichi—Baie-du-Vin) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de personnes intéressées de Miramichi, qui exhortent le gouvernement à construire une nouvelle école primaire — maternelle-5^e année — afin de remplacer les écoles de leur collectivité qui ont été fermées. (Pétition 17.)

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M. Trevors :

24, *Loi modifiant la Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur* ;

par l'hon. M. Fitch :

25, *Loi modifiant la Loi sur l'enregistrement foncier*.

M. Bernard LeBlanc donne avis de motion 45 portant que, le jeudi 21 avril 2011, appuyé par M. Melanson, il proposera ce qui suit :

ATTENDU QUE le plan provincial de réduction de la pauvreté, *Ensemble pour vaincre la pauvreté* était un effort non-partisan afin d'amener tous les intervenants ensemble pour adresser la question de pauvreté au Nouveau-Brunswick;

ATTENDU QUE les conclusions de la table ronde sur la réduction de la pauvreté ont été acceptées par le parti libéral et le parti conservateur en novembre 2009;

ATTENDU QUE le gouvernement conservateur a affirmé en Chambre qu'il exécuterait les recommandations du plan et respecterait le tableau chronologique;

ATTENDU QUE le programme de soins de la vue et soins dentaires pour les enfants des familles à faible revenu du Nouveau-Brunswick était prévu pour le 1 avril 2011;

ATTENDU QUE le gouvernement conservateur n'a pas respectée cette date;

QU'IL SOIT RESOLU que la Chambre exhorte le ministre du Développement social d'exécuter immédiatement le programme des soins de la vue et soins dentaires;

ET que l'Assemblée législative exhorte le ministre du Développement social de respecter les autres dates indiquées dans *Ensemble pour vaincre la pauvreté : Le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick*.

M. Fraser donne avis de motion 46 portant que, le jeudi 21 avril 2011, appuyé par M. Bernard LeBlanc, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, échangés entre le ministère de la Santé et d'autres ministères, des organismes, des conseils, des comités ou des corporations de la Couronne qui s'occupent du traitement, du renouvellement et de la délivrance de cartes d'assurance-maladie au Nouveau-Brunswick, ainsi que les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, ayant trait au nombre de personnes au Nouveau-Brunswick qui ont été touchées par le renouvellement tardif de cartes d'assurance-maladie.

L'hon. P. Robichaud, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. C. Landry.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. M. C. Landry, président du comité, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

La séance est levée à 14 h.